

Image not found or type unknown



Congé maternité et conjointe collaboratrice

Par **janvoies**, le **04/03/2008** à **16:14**

Je suis retraitée de l'éducation nationale et je suis aussi conjointe collaboratrice de mon époux dans son commerce (bar).rn Actuellement enceinte de 33 semaines, je souhaitais bénéficier d'un congé de repos maternel (allocation forfaitaire de repos maternel et indemnité de remplacement), afin d'embaucher quelqu'un pour me reposer et ne pas laisser à mon conjoint la seule responsabilité des environs 80 heures de travail hebdomadaire que nous nous partageons. J'ai donc entamé diverses démarches administratives afin d'avoir le congé alloué aux conjointes collaboratrices. Je me suis adressée à la RAM, mais je ne suis pas une ayant droit ayant ma propre sécurité sociale (M.G.E.N.) en tant que retraitée, et ma sécurité sociale refuse de pallier car elle ne reconnaît pas le statut de conjointe collaboratrice, ni celui de retraitée en congé de maternité.